



Journée technique

le mercredi 6 avril 2016
à BOURG-EN-BRESSE (01)



Chaudières bois à condensation :
haute performance énergétique
Intérêts et exigences d'une technologie émergente
Conférences (matin) & visite (après-midi)

Chaufferie et réseau de chaleur bois

Bourg en Bresse
Quartier Lycées



Contexte

Origine du projet :

- ✓ 2009 : Volonté de la Région de construire une chaufferie commune aux lycées Carriat et Quinet dans le cadre des travaux de restructuration du lycée Carriat
- ✓ 2010 : décision de la Ville de constituer un réseau de chauffage urbain centré sur ces opérations utilisant une énergie renouvelable

Objectif du projet : livrer de la chaleur s'inscrivant dans une logique de développement durable et en s'appuyant sur un Service Public :

- ✓ Mise à disposition de chaleur à un prix avantageux et stable
- ✓ Utilisation d'une énergie renouvelable et diminution des rejets de gaz à effet de serre
- ✓ Valorisation de la ressource bois locale et développement de ce secteur

Caractéristiques du réseau de chaleur

Délégation de service public de type concession pour 20 ans

- ✓ Abonnés : 13 abonnés
- ✓ Besoins : 14000 MWh
- ✓ Puissance souscrite totale : 11,7 MW
- ✓ Mixité énergétique : 85 % énergie renouvelable au minimum (77% bois + 10% PAC géothermique dans le R1)

- ✓ Montant d'investissement : 4 477 264 € HT
- ✓ Prix moyen de la chaleur (valeur janvier 2013 hors régime transitoire de Carriat) : 82,58 € TTC/ MWh

Calendrier du projet

Consultation :

- Lancement de l'appel d'offre : octobre 2012
- Remise des offres : janvier 2013
- 4 réunions de négociation
- Signature du contrat de Délégation de Service Public : juillet 2013

Travaux :

- Démarrage des travaux réseaux : juin 2014
- Démarrage travaux chaufferie : novembre 2014
- Mise en service du réseau de chaleur : septembre 2015

Condensation dans le déroulé du projet

Argument de négociation : demande la Ville : augmenter le rendement global et diminuer le prix moyen du MWh

- ✓ Proposition de Cofely : mise en place d'un condenseur
- ✓ Economie de 1€ TTC / MWh malgré le surinvestissement

Rôle de l'AMO (cabinet SF2E) :

- ✓ L'AMO valide et appuie la proposition de condensation
- ✓ L'AMO pointe les contraintes et vérifie leur prise en compte pendant la phase d'études

Élément de Communication : autour de 3 points (extrait de la présentation en Conseil Municipal)

- ✓ Optimisation des rendements et donc bonification des tarifs
- ✓ Amélioration de la filtration des fumées
- ✓ Innovation technique (1ere installation en Rhône Alpes)